

Europe



“ Les pays européens ont manifesté une solidarité et un soutien remarquables envers les réfugiés, comme le montrent les 230 engagements nationaux et internationaux pris au Forum mondial sur les réfugiés de 2019. Les États européens ont pris des mesures importantes pour garantir l'accès des réfugiés aux systèmes nationaux de santé, aux marchés du travail et à l'éducation, tout en manifestant leur solidarité avec les pays d'accueil en recevant des réfugiés par le biais de la réinstallation et des voies complémentaires. ”

— Pascale Moreau, Directrice, Bureau régional pour l'Europe

Des bénévoles locales, Karmele Villarroel Labanda (agenouillée) et Begonia Herrero, une infirmière auxiliaire retraitée de 82 ans, accompagnent une famille de réfugiés syriens pour une excursion d'une journée au Musée Guggenheim de Bilbao, en Espagne.

PRINCIPALES SITUATIONS OU OPÉRATIONS EN EUROPE EN 2019



UKRAINE

Compte tenu de la poursuite d'un conflit armé de faible intensité le long de la ligne de contact à l'est de l'Ukraine, les personnes vulnérables habitant à proximité de cette zone ont continué de vivre dans l'insécurité. En outre, les restrictions à la liberté de circulation et la suspension des prestations sociales ont continué d'avoir un impact négatif sur le bien-être des habitants.

Le HCR a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples de protection et de solutions pour la période

2018-2022 afin de fournir, en collaboration avec ses partenaires, une aide d'urgence sur les deux côtés de la ligne de contact. Confortant les efforts nationaux pour réparer les maisons endommagées par le conflit, un programme d'aide pour les abris a permis la réparation de 1330 habitations.

En raison des contraintes opérationnelles dans les zones non contrôlées par le gouvernement, certaines personnes ont reçu des matériaux pour réparer elles-mêmes leur habitation, tandis que des ONG et des prestataires se chargeaient des réparations plus importantes.

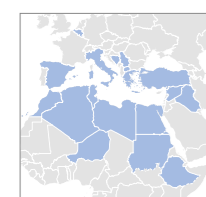
Le HCR a plaidé pour des modifications législatives importantes qui ont favorisé le droit de vote et le droit au logement des déplacés internes. Un amendement au code électoral ukrainien a notamment facilité leur droit de vote aux élections locales. Par ailleurs, des financements gouvernementaux supplémentaires en faveur d'un programme de logements abordables ont permis à 785 ménages de déplacés internes d'avoir accès à un logement décent.

¹ Estimations des Nations Unies du nombre de personnes déplacées en Ukraine vivant dans les zones contrôlées par le gouvernement fin 2019.

² Conformément à la stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples, le HCR protège et assiste les personnes ayant des besoins spécifiques de protection qui résident dans les zones non contrôlées par le gouvernement ou à moins de 20 kms de la ligne de contact dans les zones contrôlées par le gouvernement ; 81% de la population réside dans des zones non contrôlées par le gouvernement. Alors que le nombre de bénéficiaires ne devrait pas changer par rapport aux années précédentes, les chiffres de la population estimée ont augmenté suite à un changement de méthodologie introduit au niveau intersectoriel lors de la préparation de l'Aperçu des besoins humanitaires pour 2020.

PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RÉALISATIONS

- 1,4 million de dollars d'aides en espèces distribuées**
- 2666 personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu des abris à long terme/permanents et 1133 ménages ont bénéficié d'articles de secours essentiels**
- 2170 demandeurs d'asile ont bénéficié d'un soutien psychosocial**



ROUTES DE LA MÉDITERRANÉE

Près de 123 700 réfugiés et demandeurs d'asile sont arrivés en Europe par les routes de la Méditerranée en 2019, soit une baisse de 15% par rapport à 2018. Les enfants représentaient une proportion importante (27%). Même si la baisse des arrivées par la mer Méditerranée s'est traduite par une baisse des décès, 1336 personnes selon les estimations, sont mortes en traversant la mer Méditerranée contre 2277 en 2018.

Alors que les arrivées par la mer Méditerranée ont diminué, davantage de personnes relevant de la compétence du HCR sont arrivées à Chypre, en Espagne, en Grèce et à Malte par rapport à 2018. Les arrivées en Grèce ont presque doublé et elles ont représenté 60% de toutes les nouvelles arrivées vers le continent européen. La forte hausse des nouvelles arrivées en Grèce au cours du second semestre 2019, a aggravé les conditions de vie déplorables régnant dans et autour des centres d'accueil et d'identification des îles de la mer Égée. Le HCR a aidé les autorités à répondre aux besoins des demandeurs d'asile en termes d'asile et d'accueil, notamment par le biais de larges dispositifs d'aides en espèces et d'hébergement. Les autorités se sont également efforcées d'inclure les réfugiés dans les services sociaux et autres structures nationales.

En Espagne, le HCR a collaboré avec le gouvernement pour renforcer les procédures d'asile et améliorer l'accompagnement des demandeurs d'asile arrivant par la mer et leur accès aux informations. Un programme de parrainage communautaire au Pays basque a permis aux communautés de jouer un rôle actif dans le développement des voies complémentaires d'admission légale grâce à un soutien à l'accueil et à l'intégration de réfugiés syriens.

En Italie, la baisse des arrivées a permis au HCR de renforcer ses efforts en matière de protection communautaire. Pour stimuler l'intégration sociale des réfugiés, des stages, des formations professionnelles et la poursuite des études ont été activement encouragés.

Les capacités nationales d'accueil à Chypre et à Malte ont subi une forte pression en raison de l'augmentation du nombre d'arrivées et de demandes d'asile. Le HCR a aidé les autorités à renforcer leurs capacités nationales d'accueil, tout en améliorant l'accès des personnes relevant de sa compétence aux informations et à l'assistance. À Chypre, grâce au plaidoyer du HCR, les demandeurs d'asile ont pu bénéficier d'allocations plus élevées pour répondre à leurs besoins essentiels.

- 102,8 millions de dollars d'aides en espèces ont été distribuées, au bénéfice de 121 247 personnes relevant de la compétence du HCR**
- 2324 mineurs isolés ont été soutenus par des programmes de tutelle en Grèce**
- 85 187 demandeurs d'asile ont reçu des informations sur les procédures gouvernementales de détermination du statut de réfugié**



TURQUIE*

La Turquie a continué d'accueillir le plus grand nombre de réfugiés relevant de la compétence du HCR au monde, soit près de 3,6 millions de Syriens au titre de la protection temporaire et environ 330 000 réfugiés et demandeurs d'asile originaires d'autres pays.

Le HCR a aidé la Direction Générale pour la gestion des migrations (DGMM) à vérifier plus de 2,7 millions de Syriens relevant de la protection temporaire, à mettre à jour les dossiers d'enregistrement et à identifier les personnes

courant un risque accru. Les aides en espèces ont été vitales, en particulier pour les personnes ayant des besoins spécifiques.

La Turquie a continué d'offrir aux réfugiés l'accès à ses services nationaux comme ceux de la santé et de l'éducation, le HCR soutenant les services nationaux soumis à une forte pression.

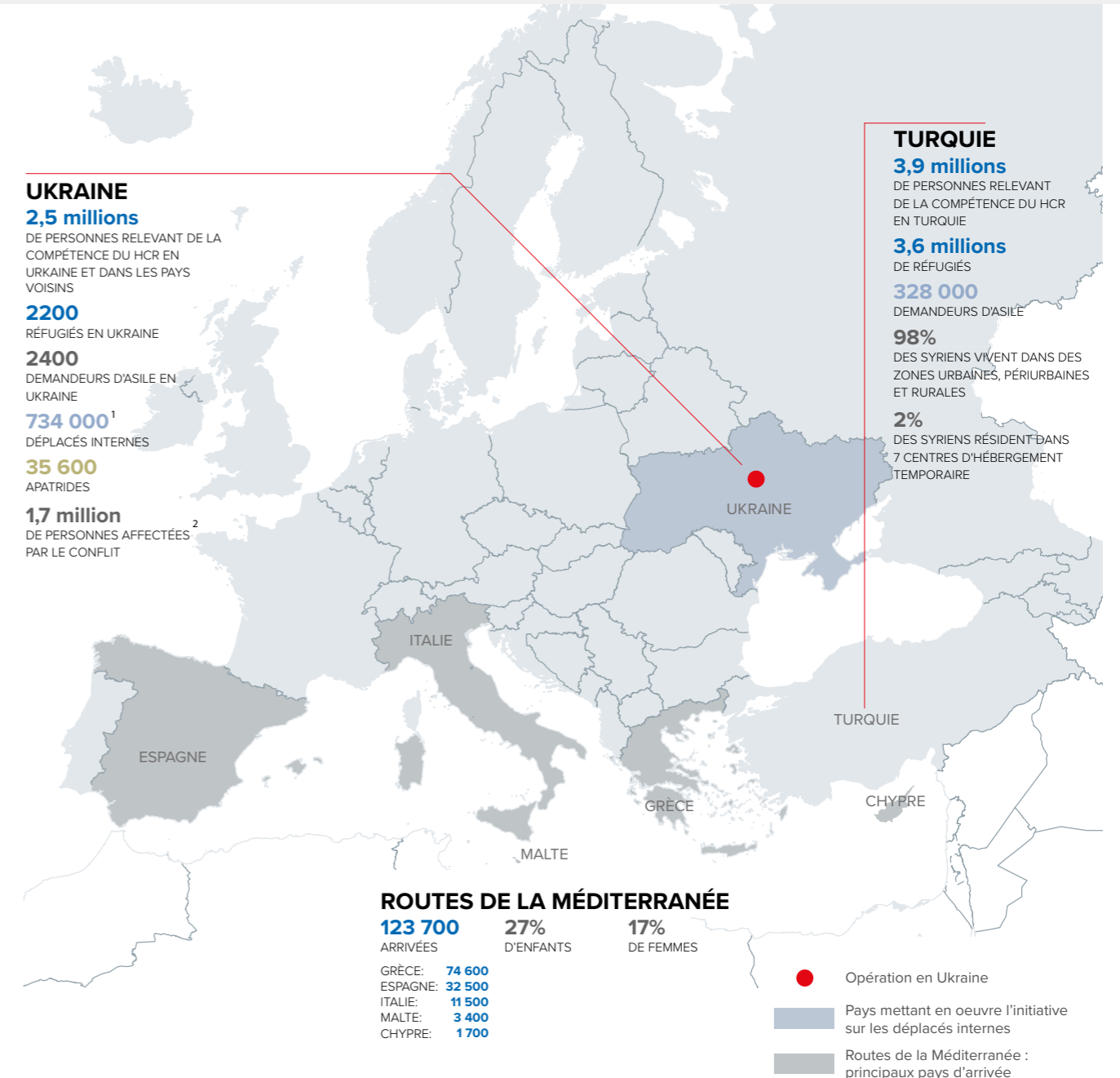
Le renforcement de partenariats opérationnels avec les institutions étatiques compétentes a facilité l'inclusion des réfugiés et la coexistence pacifique entre les communautés, conformément à la Stratégie nationale de 2018 sur l'harmonisation.

En collaboration avec ISKUR, l'Agence turque pour l'emploi, et l'Agence turque pour le travail, le HCR a favorisé les opportunités de subsistance et l'accès au marché du travail pour les réfugiés, notamment leur participation à des formations professionnelles certifiées organisées par les institutions nationales.

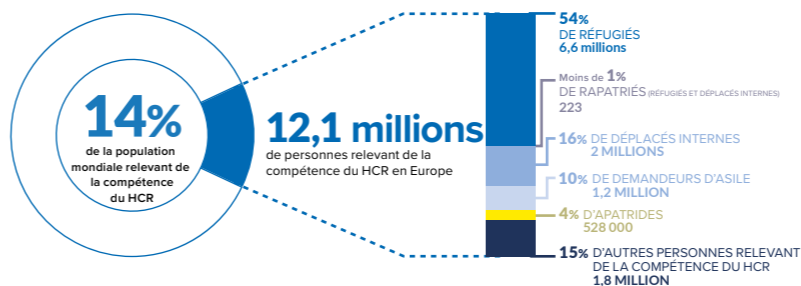
* Pour plus de détails sur la réponse du HCR en Turquie pour les réfugiés syriens, voir le chapitre *Moyen-Orient et Afrique du Nord*.

- 100 337 réfugiés ont bénéficié d'aides en espèces pour la protection, l'éducation et la relocalisation depuis les camps**
- 5123 réfugiés et 8740 membres des communautés d'accueil ont bénéficié de l'initiative d'harmonisation menée conjointement par le HCR et de la DGMM dans le cadre de 48 événements dans 31 provinces**
- 10 558 personnes relevant de la compétence du HCR sont parties vers un pays de réinstallation, tandis que 17 552 demandes de réinstallation ont été soumises à 18 pays**

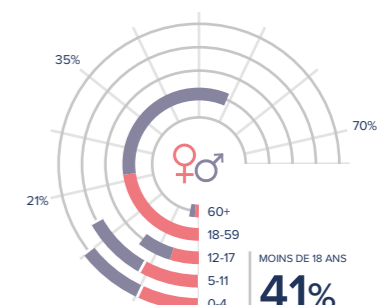
L'Europe a continué d'offrir sécurité et protection aux réfugiés fuyant les conflits et la persécution, tout en accordant un soutien vital aux situations de déplacement ailleurs dans le monde. Le nombre total d'arrivées par la mer Méditerranée a poursuivi sa baisse régulière. La Turquie a continué d'accueillir le nombre de réfugiés le plus élevé au monde, le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR en Turquie étant resté stable.



PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN EUROPE

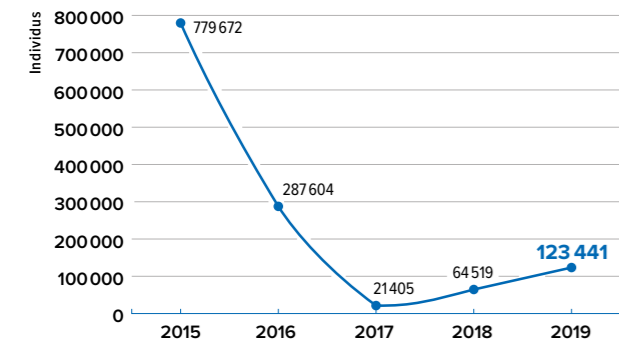


RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE

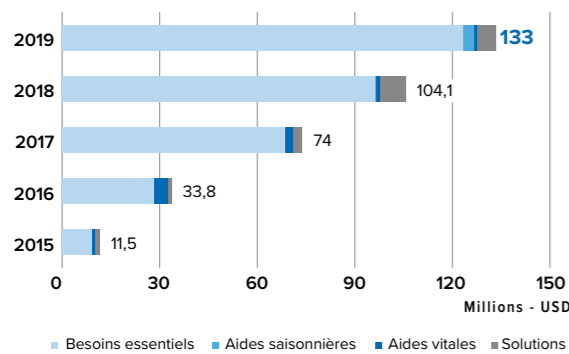


PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RÉALISATIONS EN EUROPE

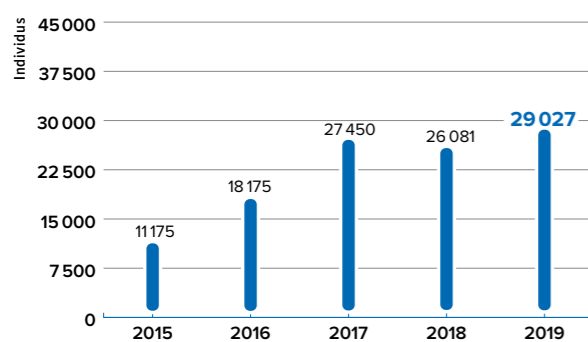
AMÉLIORATION DE L'ACCÈS ET DE LA QUALITÉ DES PROCÉDURES DE DÉTERMINATION DU STATUT DE RÉFUGIÉ



AIDES EN ESPÈCES PAR SECTEUR



DÉPARTS EN RÉINSTALLATION VERS L'EUROPE



Conditions d'accueil

117 164

personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié de meilleures conditions d'accueil dans toute l'Europe



Protection de l'enfance

2 324

mineurs isolés ont été soutenus dans le cadre de programmes de tutelle en Grèce



Aide juridique

97 413

personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une aide juridique



Aides en espèces

133 millions de dollars

d'aides en espèces ont été distribuées.

227 471

personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'aides en espèces



Protection communautaire

50

organisations communautaires et dirigées par des réfugiés ont été soutenues



Autosuffisance et moyens de subsistance

100%

des réfugiés vivaient dans des pays où ils avaient le droit de travailler



Réinstallation

46%

des départs en réinstallation dans le monde ont eu lieu vers des pays européens

52%

des demandes de réinstallation en Europe incluaient des enfants

PRINCIPALES RÉALISATIONS ET IMPACT

Sauvegarder l'accès à la protection et à l'asile

Le HCR a aidé les gouvernements de la région à renforcer leurs systèmes d'asile afin d'améliorer l'identification des personnes ayant besoin d'une protection internationale. En particulier, en Europe de l'Est, l'Initiative pour la qualité est demeurée un cadre utile pour le développement des capacités liées à l'asile. En Moldavie, un mécanisme interne de contrôle de la qualité a permis d'améliorer la prise de décision, tandis qu'en Géorgie, le taux de reconnaissance est passé de 5,5% en 2018 à 13% en 2019, grâce au recours plus important aux informations sur les pays d'origine, entre autres améliorations.

En Grèce, le travail d'assurance qualité mené par le HCR auprès du Service grec de l'asile a contribué au développement de ce service ainsi qu'aux efforts du gouvernement visant à assurer la cohérence des taux de reconnaissance. La proportion de demandeurs d'asile qui se sont vu accorder le statut de réfugié ou une forme complémentaire de protection en première instance est passée de 49% en 2018 à 56%.

En Turquie, le HCR a collaboré avec la DGMM pour améliorer les procédures d'enregistrement et de protection. Au total, 40 modules d'apprentissage en ligne ont été élaborés pour soutenir la formation. Plus de 500 assistants bilingues ont été déployés et la mise à disposition d'informations sur les pays d'origine a été renforcée.

L'Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, et Serbie (et Kosovo (S/RES/1244 (1999)) est restée un couloir de transit important pour les mouvements mixtes vers l'Europe.

* Résolution du Conseil de sécurité 1244 (1999)

Diverses initiatives ont été mises en œuvre pour consolider les infrastructures nationales d'asile dans la région afin de renforcer l'accès à la protection internationale et à des solutions potentielles. La modification d'un outil régional de surveillance des frontières a joué un rôle important pour permettre l'harmonisation de la collecte des données et l'identification des préoccupations de protection concernant l'accès à l'asile. La fourniture de conseils juridiques individuels et l'engagement dans des procédures contentieuses stratégiques ont constitué des outils essentiels pour répondre aux problèmes identifiés, 27 000 personnes relevant de la compétence du HCR ayant bénéficié de conseils et d'une aide juridique. Si le nombre de demandes d'asile dans la région a augmenté de 19% par rapport à 2018, la plupart des demandeurs ont abandonné leur procédure avant d'obtenir une décision.

À l'échelle régionale, le HCR a continué ses activités de plaidoyer proactif en matière de législation, de politique et de procédures concernant l'accès à l'asile. Il a suivi la mise en œuvre de son document de discussion «Équitable et rapide», qui propose des mesures concrètes pour établir des procédures d'asile accélérées et simplifiées dans l'Union européenne.

Apporter une aide vitale

Le HCR a soutenu l'amélioration des conditions d'accueil dans les zones connaissant un nombre élevé d'arrivées comme à Chypre, en Grèce, à Malte et en Europe du Sud-Est. Collaborant avec les autorités nationales, il a plaidé pour des conditions d'accueil sûres et dignes, répondu aux besoins de protection critiques et veillé à l'accès aux services et aux informations. À l'échelle de la région, 123 441 demandeurs d'asile ont reçu des informations sur les procédures gouvernementales de détermination du statut de réfugié.

Initiative pour la qualité
(en anglais)



Équitable et rapide: document de discussion du HCR



(en anglais)

Malgré une coopération étroite avec les gouvernements et les partenaires pour améliorer et garantir des normes minimales, les conditions d'accueil sont restées préoccupantes, de nombreux pays connaissant une surpopulation importante. Sur les îles grecques, 36 435 demandeurs d'asile vivaient dans des conditions précaires dans des sites d'installation informels. Près de 133 millions de dollars d'aides en espèces, dont des aides en espèces à usages multiples, ont été essentiels pour couvrir les besoins immédiats de plus de 227 471 réfugiés et demandeurs d'asile dans toute l'Europe, en particulier en Grèce.

Les enfants (29 400) ont représenté plus du quart (27%) de toutes les arrivées en Europe et, parmi eux, 8 500 (29%) étaient des mineurs isolés. En réponse, le HCR a soutenu l'élaboration de supports d'information adaptés aux enfants concernant les procédures d'asile et les droits des enfants dans le cadre des systèmes de protection de l'enfance des pays d'asile. La participation des enfants dans les processus d'évaluation a également été activement encouragée.

En Italie, le HCR s'est associé au Médiateur pour les enfants afin de faciliter des évaluations participatives conjointes de plus de 200 mineurs isolés.

En Grèce, un programme de tutelle mis en œuvre avec les autorités nationales a permis d'assurer une protection et des soins indispensables à plus de 2324 mineurs isolés. Des solutions comme un placement dans un hébergement semi-autonome ou dans une famille d'accueil, la réunification familiale ou la relocalisation, n'ont pu bénéficier qu'à un nombre limité d'enfants. Par conséquent, le HCR a poursuivi son plaidoyer en faveur d'une solidarité accrue envers ce groupe particulièrement vulnérable.

En Europe du Sud-Est, le HCR et l'OIM ont fourni un soutien psychologique et social, ainsi qu'un abri sûr à près de 200 victimes de violences sexuelles et de genre. Par ailleurs, des mécanismes d'identification et d'orientation

ont été mis en place pour venir en aide aux personnes courant un risque accru.

Rechercher des solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

Des approches communautaires participatives ont amélioré la protection et l'inclusion socio-économique des réfugiés et des demandeurs d'asile dans toute l'Europe. Plus de 50 organisations communautaires et dirigées par des réfugiés ont été soutenues pour mettre en œuvre des projets pilotes axés sur l'amélioration de la protection, l'implication et l'inclusion des personnes relevant de la compétence du HCR. En Italie, Partecipazione a aidé 26 organisations dirigées par des réfugiés à favoriser la participation des réfugiés dans des activités économiques, sociales et culturelles, par le biais de projets divers tels que des visites culturelles, des activités de conte, l'accès à des informations et à des conseils juridiques.

Les investissements dans l'intégration socio-économique des réfugiés et des migrants ont produit plusieurs exemples de bonnes pratiques en Europe. Le projet du HCR « Bienvenue : Œuvrer pour l'intégration des réfugiés » – un partenariat multi-acteurs impliquant le secteur privé, des institutions et des organisations de la société civile – a encouragé l'emploi des réfugiés en Italie. Dans ce cadre, 147 entreprises offrant des emplois ou des stages rémunérés à des réfugiés ont demandé cette certification en 2019. Les acteurs du secteur privé ont également donné des opportunités d'emploi et de formation aux réfugiés et encouragé leur inclusion économique en assurant leur participation à des forums organisés par le secteur privé en Estonie, en Italie, en Lettonie, en Lituanie et en Ukraine. Les acteurs du secteur privé ont également contribué à l'élaboration de guides spécifiques pour l'emploi des réfugiés en Irlande, à Malte et au Royaume-Uni.

En Europe du Sud-Est, le HCR est également resté engagé dans la recherche de solutions durables en faveur des personnes déplacées les plus vulnérables dans la région. En partenariat avec l'OSCE, le HCR a soutenu la mise en œuvre du Programme régional pour l'hébergement, facilitant les processus de sélection des bénéficiaires et assurant la durabilité des solutions. Depuis le lancement de ce programme, 6 280 ménages de déplacés vulnérables ont bénéficié d'une aide pour trouver une solution d'hébergement, dont 2 400 ménages sur la seule année 2019.

En Turquie, le HCR a coopéré étroitement avec le gouvernement pour surveiller le retour volontaire spontané des réfugiés, tandis que des solutions étaient recherchées dans des pays tiers pour les réfugiés les plus vulnérables. En 2019, 17 552 demandes de réinstallation ont été déposées auprès de 18 pays, et 10 558 départs ont eu lieu. Afin de stimuler leur accès au marché du travail, 3 571 réfugiés syriens ont bénéficié d'une aide pour s'inscrire dans des institutions nationales officielles délivrant des formations professionnelles certifiées en Turquie.

Les États européens ont également manifesté leur solidarité avec les pays d'accueil en admettant des réfugiés réinstallés sur leur territoire avec 33 824 demandes soumises et 29 027 départs vers l'Europe en 2019. L'Allemagne, la France, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède ont accueilli le plus grand nombre de réfugiés, avec plus de 22 000 personnes réinstallées dans ces cinq pays en 2019.

Garantir une protection, une aide et des solutions dans les situations de déplacement interne

Les situations prolongées de déplacement interne sont restées une préoccupation en Europe de l'Est. Le HCR a collaboré avec les gouvernements pour soutenir les droits des déplacés internes et les solutions en

leur faveur, notamment le droit de rentrer dans leur lieu d'origine dans la sécurité et dans la dignité.

En Ukraine, quelque 734 000 personnes étaient encore déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Les personnes vivant le long de la ligne de contact entre les zones contrôlées par le gouvernement et les zones non contrôlées par le gouvernement ont été les plus affectées par les risques pour leur sécurité physique, les restrictions à la liberté de circulation et la suspension des aides sociales. Conformément à la « Stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples de protection et de solutions pour l'Ukraine pour la période 2018-2022 », le HCR a favorisé les solutions durables pour les déplacés internes et les personnes affectées par le conflit en soutenant la reconstruction de 1 330 maisons endommagées, ce qui a offert des solutions d'hébergement à long terme et permanentes à 2 666 personnes. Des initiatives communautaires dirigées par 26 groupes communautaires, comprenant des déplacés internes et des membres des communautés d'accueil, ont encouragé l'intégration des déplacés internes et la coexistence pacifique entre les communautés et ont permis de réparer des infrastructures communautaires endommagées par le conflit.

Le HCR a continué de transférer les responsabilités relatives à l'aide juridique destinée aux déplacés internes aux prestataires de services nationaux à travers des formations et des orientations vers des centres offrant une aide juridique gratuite. Cela a permis à 3 000 déplacés internes de bénéficier d'une aide juridique de base et plus approfondie, soit 15% de plus qu'en 2018. Les projets visant à transférer la coordination du groupe sectoriel chargé des abris et articles non alimentaires à des partenaires gouvernementaux ont cependant été retardés, en raison de la rotation du personnel au sein du gouvernement. Les efforts se poursuivront en 2020.

Bienvenue : Œuvrer pour l'intégration des réfugiés



(en anglais)

Le droit de vote des déplacés internes en Ukraine.



(en anglais)

Le plaidoyer du HCR a conduit à des évolutions positives en matière de droit de vote et de droit à l'hébergement des déplacés internes. Le Parlement ukrainien a amendé le code électoral pour donner le droit de vote aux déplacés internes pour les élections locales. Par ailleurs, le gouvernement a alloué des financements supplémentaires à un programme offrant des hébergements abordables permettant de répondre aux besoins d'au moins 785 familles de déplacés internes en 2019.

Etant donné l'amélioration de l'accès des déplacés internes aux services nationaux dans les zones contrôlées par le gouvernement, le HCR a réorienté ses activités vers des endroits où les besoins étaient élevés et les prestataires de services moins nombreux, notamment le long de la ligne de contact. Un appui ciblé a été fourni aux personnes affectées par le conflit incapables de fuir en raison de leurs besoins spécifiques et de leur forte vulnérabilité. En particulier, un programme pilote de relocalisation volontaire a permis à 14 familles d'être transférées hors des zones dangereuses, proches de la ligne de contact.

Réduire et prévenir l'apatridie

La région comptant quelques 528 000 apatrides, le HCR a aidé les gouvernements, les législateurs et les acteurs de la société civile à la recherche de solutions. Lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie, qui s'est tenu en octobre 2019, 40 engagements ont été pris par les pays européens, notamment l'adoption de lois visant à empêcher l'apatridie à la naissance, l'amélioration de l'accès à l'enregistrement à l'état civil et la délivrance de documents, la mise en place de procédures pour identifier et protéger les apatrides et l'adhésion aux conventions sur l'apatridie. La Macédoine du Nord et Malte ont tenu leurs engagements: Malte a adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des personnes apatrides et la Macédoine du Nord à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie (le 3 janvier 2020).

Les communautés affectées ont aidé le HCR, les autorités et les organisations partenaires à identifier et à protéger les apatrides et les populations les plus à risque. Par exemple, en Bosnie-Herzégovine, des membres de la communauté rom ont collaboré avec le HCR, les autorités municipales et des partenaires offrant une aide juridique pour identifier et aider les personnes à enregistrer les naissances et à confirmer leur nationalité. Sur les 54 enregistrements de naissances soutenus en 2019, 37 ont conduit à la confirmation de la nationalité pour des personnes roms.

Le HCR a poursuivi sa collaboration avec des partenaires comme l'OSCE et le Réseau européen sur l'apatridie, ce qui a conduit au troisième séminaire OSCE-HCR de partage des bonnes pratiques sur l'enregistrement des naissances et l'apatridie des enfants. Afin de remédier à l'apatridie des enfants, le Parlement letton a adopté une loi qui accorde automatiquement la nationalité aux enfants nés de parents « non-nationaux » de Lettonie après le 1^{er} janvier 2020. Une brochure de sensibilisation publiée par le HCR et l'UNICEF, intitulée « Mettre fin à l'apatridie des enfants en Europe », a invité les États et les organisations régionales à prendre des mesures urgentes pour veiller à ce qu'aucun enfant ne naisse, ou ne demeure, apatride en Europe. Conformément à la coalition commune entre le HCR et l'UNICEF pour le droit de tout enfant à une nationalité, des stratégies de mise en œuvre ont été élaborées et appliquées en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine du Nord, au Monténégro, en Norvège et en Serbie (et Kosovo: S/RES/1244 (1999)).

Faits opérationnels marquants de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés

Le programme des Corridors humanitaires pour les réfugiés, qui a été le lauréat régional pour l'Europe de la distinction Nansen pour les réfugiés, repose sur un partenariat unique entre des organisations

confessionnelles italiennes et le HCR. En coopération avec les Ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur, la Communauté de Sant'Egidio, Caritas Italie, la Fédération des Églises protestantes en Italie et la Tavola Valdese aident les réfugiés réinstallés en Italie à reconstruire leur vie. Hébergés dans des appartements, les réfugiés ont suivi des cours de langue et bénéficié d'aides sociales et d'un soutien juridique, tous ces services étant financés par les fonds privés alloués par les organisations qui gèrent le programme. À la fin de 2019, plus de 2000 personnes vulnérables avaient été transférées en Italie dans le cadre de ce programme, dont une grande majorité de réfugiés syriens et érythréens qui vivaient auparavant respectivement au Liban et en Éthiopie. Ces programmes de parrainage constituent une véritable bouée de sauvetage pour les réfugiés extrêmement vulnérables qui ne peuvent pas reconstruire leur vie dans un pays d'accueil, ni retourner dans leur pays d'origine.

Recherche sur les modalités de prise en charge des mineurs isolés

Le HCR, l'OIM et l'UNICEF ont collaboré avec la Fondation Lumos pour identifier les diverses modalités de prise en charge des mineurs isolés en Bulgarie, en Espagne, en France, en Grèce, en Italie et aux Pays-Bas. Ce processus a mis en lumière les défis et les bonnes pratiques en matière d'accueil des mineurs isolés qui arrivent en Europe. Compte tenu des préoccupations liées à la prise en charge institutionnelle qui ont été identifiées dans le cadre de cette recherche, des recommandations concrètes ont été faites concernant l'importance d'autres modalités de prise en charge, familiale et communautaire. Dans la perspective de 2020, en s'appuyant sur les bonnes pratiques identifiées en Grèce et aux Pays-Bas, le HCR continuera de coopérer étroitement avec d'autres agences de la famille des Nations Unies et les autorités nationales, pour renforcer les modalités de prise en charge adaptées pour les mineurs isolés, notamment au sein de familles d'accueil et un soutien à l'autonomie.

Agir grâce à des partenariats

© HCR/Secrétariat Bataignakis



L'équipe de football de Lesbos: un rêve devenu réalité pour un adolescent de la République démocratique du Congo



Pendant toute son enfance, où qu'il soit, Francis a joué au football. Dans le centre d'accueil de Moria sur l'île de Lesbos en Grèce où il a passé ses premiers mois, Francis a rejoint le Cosmos FC, une équipe composée de demandeurs d'asile et de réfugiés amateurs qui s'est fait une réputation en battant les clubs locaux lors de matchs amicaux.

Cosmos qui signifie « monde » en grec, a été créé en septembre 2016 par George Patlakas, un joueur de football à la retraite, pour aider les demandeurs d'asile à oublier les conditions de surpopulation à Moria et à soulager la pression liée à l'attente de la décision relative à leur demande d'asile.

« Le football les aide à s'échapper du quotidien de la vie du camp, à rester en forme et à exprimer leur créativité. » — George Patlakas, fondateur du Cosmos FC

Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et à l'incitation à collaborer avec de nouveaux partenaires, le HCR a aidé la Fondation UEFA pour l'enfance à identifier les bons partenaires et les lieux adaptés pour mener des projets socio-éducatifs et sportifs visant à améliorer la vie des enfants réfugiés. Dans le cadre de son projet « Vivre ensemble », la Fondation UEFA soutient les projets destinés aux mineurs isolés, aux adolescents et aux jeunes adultes réfugiés à Lesbos. En 2019, l'UEFA a créé un partenariat avec le Cosmos FC pour organiser des entraînements réguliers et des matchs amicaux contre des clubs locaux, ce qui contribue à redonner un sentiment de normalité et de stabilité aux jeunes réfugiés.

Coalition commune entre le HCR et l'UNICEF pour le droit de tout enfant à une nationalité



(en anglais)

« Corridors humanitaires », le lauréat régional pour l'Europe de la distinction Nansen pour les réfugiés



CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

En 2019, l'Europe a bénéficié d'un montant important de fonds strictement affectés à la Grèce et, dans une moindre mesure, à la Turquie et à l'Ukraine. Plus de 83% du budget du HCR pour les opérations en Europe en 2019 a été alloué à ces trois opérations et ces contributions ont été essentielles pour assurer la continuité de la réponse aux besoins des personnes extrêmement vulnérables.

Toutefois, le sous-financement de la réponse multipartite en Ukraine a limité le soutien du HCR aux efforts de reconstruction, les besoins en abris de près de 8000 ménages vivant dans les zones non contrôlées par le gouvernement n'ayant pas été couverts par les mesures d'intervention collectives.

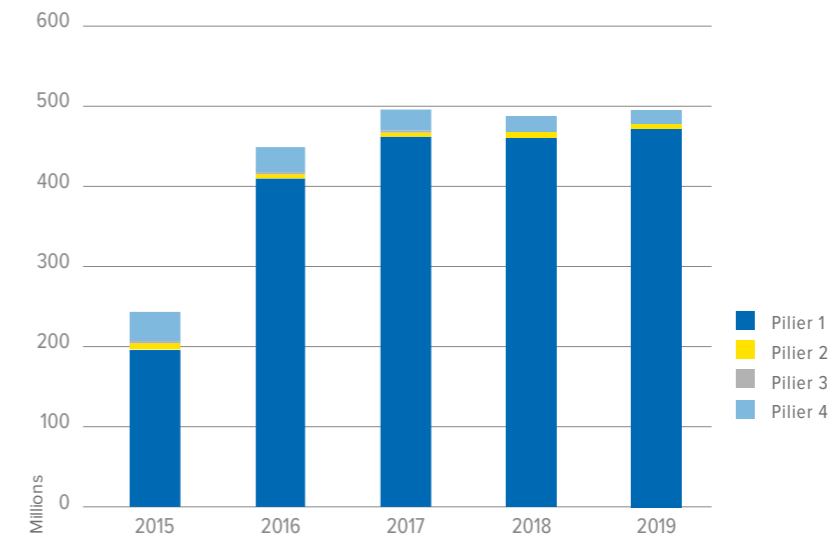
En Grèce, si les fonds affectés ont permis d'assurer la continuité des interventions de grande ampleur en matière d'hébergement

et d'aides en espèces, les ressources financières n'ont pas permis d'investir dans des activités d'inclusion économique essentielles et indispensables dans la perspective de la suppression progressive des aides en espèces et pour l'hébergement. En Turquie, le budget disponible pour les aides en espèces a limité le montant de l'aide fournie aux personnes ayant des besoins spécifiques, tandis que seuls 10 558 réfugiés sur les 360 000 réfugiés syriens les plus vulnérables ayant besoin d'une réinstallation, sont partis en 2019.

Dans d'autres opérations, le HCR a continué d'avoir recours à des financements flexibles pour répondre efficacement aux besoins émergents et prolongés dans toute l'Europe. Conformément à la stratégie régionale, ces interventions ont été axées sur le renforcement des systèmes d'asile, le soutien aux initiatives de protection communautaire et l'aide à l'intégration des personnes relevant de la compétence du HCR partout en Europe.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

DÉPENSES EN EUROPE 2015-2019 | USD



Des millions de réfugiés dans le monde soutenus par les loteries postales néerlandaise et suédoise

Les partenariats avec les loteries postales néerlandaise et suédoise, qui existent depuis 2002 et 2009 respectivement, font partie des partenariats les plus anciens et les plus loyaux du HCR. Des millions de réfugiés ont bénéficié de l'aide vitale fournie grâce à leurs financements.

En 2019, le soutien apporté par les deux loteries a atteint plus de 5 millions de dollars, comprenant une contribution annuelle non affectée et des subventions pour des projets axés sur l'éducation et l'amélioration de la durabilité.



© Sweden for UNHCR/Alma Woss Widenghoff

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES EN EUROPE

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES	Milliers USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par rapport aux dépenses globales du HCR	
Report des années précédentes	Affecté	32 560	7%	14%
	Non affecté	7 350	1%	5%
Contributions volontaires	Affectées	366 202	74%	14%
	Légèrement affectées ¹	28 076	6%	5%
	Non affectées	54 966	11%	10%
	Dons en nature	1 519	0%	5%
Coûts d'appui aux programmes	1 940	0%	1%	
Autres revenus ²	4 664	1%	3%	
TOTAL	497 275	100%	11%	

Notes:

¹ Inclut des contributions affectées au niveau régional, sous-régional, ou d'une situation ou d'un thème.

² Inclut des revenus divers, des ajustements portant sur les années précédentes, des annulations et autres transferts internes.

BUDGET ET DÉPENSES EN EUROPE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% sous-régional	% des dépenses par rapport au budget
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes			
Bureau régional pour l'Europe	Budget	4 238 700	-	-	-	4 238 700		
	Dépenses	1 769 850	-	-	-	1 769 850		
Activités régionales pour l'Europe	Budget	4 314 133	194 616	-	-	4 508 748		
	Dépenses	1 524 134	18 847	-	-	1 542 982		
SOUS-TOTAL	Budget	8 552 833	194 616	-	-	8 747 448	1%	
	Dépenses	3 293 984	18 847	-	-	3 312 831	1%	38%
EUROPE DE L'EST								
Biélorus	Budget	1 906 078	47 888	-	-	1 953 966		
	Dépenses	1 286 672	45 603	-	-	1 332 275		
Géorgie - Bureau régional ¹	Budget	11 006 663	647 656	-	4 277 545	15 931 864		
	Dépenses	6 883 235	425 059	-	2 623 886	9 932 180		
Fédération de Russie	Budget	5 585 930	875 275	-	-	6 461 205		
	Dépenses	3 710 639	804 801	-	-	4 515 440		
Turquie	Budget	390 547 279	5 000	-	-	390 552 279		
	Dépenses	123 500 373	1 620	-	-	123 501 993		
Ukraine	Budget	4 656 445	910 783	-	22 215 123	27 782 352		
	Dépenses	3 927 417	551 339	-	15 133 245	19 612 000		
SOUS-TOTAL	Budget	413 702 397	2 486 602	-	26 492 668	442 681 667	53%	
	Dépenses	139 308 336	1 828 422	-	17 757 131	158 893 888	32%	36%
EUROPE DU NORD, DE L'OUEST, CENTRALE ET DU SUD								
Belgique - Bureau régional ²	Budget	16 341 843	833 082	-	-	17 174 925		
	Dépenses	12 398 828	358 381	-	-	12 757 208		
France	Budget	3 345 691	213 710	-	-	3 559 401		
	Dépenses	2 833 052	173 087	-	-	3 006 139		
Allemagne	Budget	2 311 240	37 956	-	-	2 349 195		
	Dépenses	2 053 889	36 448	-	-	2 090 337		
Grèce	Budget	271 761 912	50 000	-	-	271 811 912		
	Dépenses	253 140 218	32 682	-	-	253 172 900		
Hongrie - Bureau régional ³	Budget	13 447 895	467 633	255 925	-	14 171 452		
	Dépenses	10 580 329	398 338	206 313	-	11 184 979		
Italie - Bureau régional ⁴	Budget	30 872 416	139 111	-	-	31 011 527		
	Dépenses	23 509 204	121 560	-	-	23 630 764		
Suède - Bureau régional ⁵	Budget	5 028 452	434 803	-	-	5 463 255		
	Dépenses	3 393 987	344 018	-	-	3 738 005		
Royaume-Uni	Budget	2 109 766	569 163	-	-	2 678 929		
	Dépenses	1 835 882	534 571	-	-	2 370 454		
SOUS-TOTAL	Budget	345 219 214	2 745 456	255 925	-	348 220 595	42%	
	Dépenses	309 745 390	1 999 084	206 313	-	311 950 786	63%	90%
EUROPE DU SUD-EST								
Bosnie-Herzégovine ⁶	Budget	26 708 186	4 793 174	-	-	31 501 360		
	Dépenses	20 180 273	2 937 377	-	-	23 117 650		
SOUS-TOTAL	Budget	26 708 186	4 793 174	-	-	31 501 360	4%	
	Dépenses	20 180 273	2 937 377	-	-	23 117 650	5%	73%
TOTAL	Budget	794 182 630	10 219 848	255 925	26 492 668	831 151 070	100%	
	Dépenses	472 527 982	6 783 729	206 313	17 757 131	497 275 155	100%	60%

¹ Inclut les activités en Arménie et en Azerbaïdjan.² Inclut les activités en Autriche, le Bureau pour la Suisse et le Liechtenstein, l'Irlande, et les Pays-Bas.³ Inclut les activités en Bulgarie, Croatie, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie et Tchèque.⁴ Inclut les activités à Chypre, en Espagne et à Malte.⁵ Inclut les activités en Lettonie et en Lituanie.⁶ Inclut les activités en Albanie, en Macédoine du Nord, au Monténégro, en Serbie et au Kosovo(S/RES/1244(1999)).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'EUROPE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour les déplacés internes		
Union européenne	292 283 988		2 131 673		294 415 661
États-Unis d'Amérique	49 983 283			51 000 000	100 983 283
Italie	8 298 748			98 172	8 396 920
Allemagne	6 127 733			1 714 523	7 842 256
Japon	2 678 571		839 286		3 517 857
Espace économique européen	2 739 448				2 739 448
UNO-Flüchtlingshilfe (Partenaire national en Allemagne)	1 404 255		34 443	33 525	1 472 223
Éducation sans délai	1 403 422				1 403 422
France	1 389 232				1 389 232
Norvège	1 315 000				1 315 000
République de Corée	700 000			500 000	1 200 000
OIM	1 130 097				1 130 097
Fonds central pour les interventions d'urgence				928 181	928 181
Espagne	275 224			366 038	641 262
Canada				569 909	569 909
Fédération de Russie		300 000	250 000		550 000
Suède			549 995		549 995
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	446 849			60	446 909
Autriche	54 778			341 225	396 003
Hongrie				262 333	262 333
Donateurs privés en France	253 104				253 104
Sweden for UNHCR (Partenaire national en Suède)	125 000			100 807	225 807
Estonie				225 479	225 479
España con ACNUR (Partenaire national en Espagne)	213 764				213 764
Irlande	185 463				185 463
Donateurs privés au Japon				165 366	165 366
Suisse	151 618				151 618
Serbie				115 942	115 942
Roumanie				103 521	103 521
Liechtenstein	100 806				100 806
Donateurs privés en Suisse	100 000				100 000
USA for UNHCR (Partenaire national aux États-Unis d'Amérique)				99 600	99 600
Arménie				98 000	98 000
Donateurs privés en Italie	91 235			5 688	96 924
Pologne				87 000	87 000
Monténégro				82 745	82 745
Malte	51 195				51 195
Tchéquie				38 100	38 100
Lituanie				34 130	34 130
Lettonie				27 503	27 503
Donateurs privés en Autriche	383			22 186	22 569
Luxembourg				10 274	10 274
Azerbaïdjan	7 200				7 200
Donateurs privés en Chine	3 297				3 297
Donateurs privés aux Pays-Bas	1 106			7	1 112
Donateurs privés au Canada	437				437
TOTAL*	371 515 235	300 000	5 151 925	55 683 783	432 650 943

*Notes:

¹ Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.² Inclut un montant de 219 886 dollars reçus en 2018 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2019 et ne comprend pas 107 000 dollars reçus en 2019 pour une mise en œuvre prévue en 2020 et au-delà.³ Inclut les contributions globales affectées à la situation de la Méditerranée centrale.